## INSTITUT NATIONAL DE PLONGEE PROFESSIONNELLE



et d'intervention en milieu aquatique et hyperbare

# STAGE DE QUALIFICATION - APTITUDE A L'HYPERBARIE CLASSE I OU II MENTION C OPERATEUR CAISSON THERAPEUTIQUE

#### 1. OBJECTIF:

Obtenir la compétence d'opérateur à la manipulation des caissons de décompression et au suivi des tables thérapeutiques.

## 2. CONDITIONS D'ACCES :

- Etre titulaire d'un CAP,
- ou sur examen du dossier de candidature,
- Aptitude médicale à l'hyperbarie pour les candidats à la mention C.
- 3. PROGRAMME: Durée: 5 jours Effectif: 4 à 6 stagiaires
  - Profession Médicale ou Paramédicale pratiquée en hyperbarie,
  - Réglementation appliquée à l'hyperbarie,
  - Principes de la médecine hyperbare,
  - Matériels utilisés pour la médecine hyperbare (caissons, appareils respiratoires et médicaux, lutte contre l'incendie interne et externe du caisson),
  - Station de production d'air comprimé, circulation d'oxygène et de mélanges,
  - Procédures d'urgence,
  - Présentation des caissons de décompression (généralités),
  - Mise en œuvre et conduite des caissons hyperbares et de leurs annexes,
  - Etude des équipements des caissons (vannes, détendeurs, flexibles, analyseurs de gaz),
  - Sécurité Hygiène et Réglementation,
  - Utilisation des tables thérapeutiques et de décompression, respiration d'oxygène, mélange oxygène – azote et oxygène - hélium.

### 4. DOCUMENTS DELIVRES:

- Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe I ou II Mention C, validité 10 ans
- Attestation de stage.